

**Edito****DEVELOPPEMENT DES PME ET RELANCE ÉCONOMIQUE**

La Côte d'Ivoire a réalisé d'importants progrès dans le processus de sortie de crise, devant conduire à la normalisation de la situation sociopolitique. Si tous les acteurs se sont pleinement engagés pour le retour à la paix, force est de reconnaître que les conditions d'une paix durable sont aussi d'ordre économique.

En effet, la pérennité de la paix nécessite notamment que l'on donne la possibilité aux Ivoiriens d'avoir un emploi, un salaire et de pouvoir faire face à leurs besoins vitaux. En d'autres termes, il est indispensable de résoudre la question du chômage, d'améliorer les conditions d'accès aux soins de santé, à l'éducation et à la formation professionnelle, de construire des infrastructures appropriées pour soutenir l'activité économique, d'entreprendre des projets d'intérêt national, etc.

A cet égard, la relance économique post crise, qui est appuyée par les partenaires au développement à travers divers programmes, doit se construire avec le plus grand soin, pour parvenir à une croissance forte et soutenue, à même d'avoir un impact notable sur la pauvreté.

C'est pourquoi, outre l'assainissement du cadre macroéconomique, la transparence dans la gestion des finances publiques et des principales filières de l'économie, l'instauration de la culture du résultat comme mode de gestion, la promotion de la bonne gouvernance, le développement des petites et moyennes entreprises/industries est inscrit au titre des priorités du Ministère.

Cela passe par l'élaboration d'une stratégie nationale mettant clairement en exergue les objectifs recherchés, les actions à mener ainsi que les modalités de leur mise en œuvre. Il s'agit, entre autres, de créer les conditions pour susciter des investissements de proximité rentables, de sorte à tisser une toile de PME/PMI couvrant les différents secteurs d'activités sur l'ensemble du territoire national.

En raison de l'importance des emplois qu'offrent les PME/PMI, l'atteinte d'un tel objectif permettra de réduire considérablement le chômage et de restaurer l'équilibre entre les régions. Il en résulterait également une meilleure maîtrise des mouvements internes de populations.

Cette large répartition et l'imbrication des petites et moyennes entreprises/industries contribueront à la création d'interrelations solides et durables entre ces opérateurs et les grandes entreprises, avec un Etat qui joue pleinement et efficacement son rôle de régulateur en étant moins présent.

Pour y parvenir, il nous faut mieux organiser et structurer notre économie, afin de réduire significativement le poids important du secteur informel qui constitue un facteur perturbateur des activités formelles, en favorisant notamment la fraude, la contrebande et la contrefaçon. Au niveau fiscal, l'Etat a consenti beaucoup d'efforts d'allègement depuis l'année 2000. Les réflexions doivent être menées pour trouver des mécanismes de soutien ou d'encouragement complémentaires des PME/PMI.

Ces réflexions devront prendre en compte les questions majeures comme celles du financement, la remise à niveau et la compétitivité des entreprises, les opportunités tirées des chocs extérieurs (notamment la hausse des prix).

Comme on le constate, ce débat est très important et nous avons l'obligation de le mener. Le développement des PME/PMI en dépend, le succès d'une relance économique post conflit soutenue et durable aussi.

C. K. Diby ■

**Promotion de l'économie
UNE MISSION A PARIS**

Pour la 3^{ème} année consécutive, le Ministre Charles Koffi Diby a mené en France une mission de promotion de l'Economie Ivoirienne, ciblée sur les milieux d'affaires et en particulier le patronat français regroupé au sein du MEDEF.

Le 18 mars à Paris une centaine de participants réunis par UBI-France – organe du commerce extérieur français – à l'invitation du MEDEF ont écouté le Ministre des Finances de Côte d'Ivoire qui, entouré des ses principaux collaborateurs, a répondu à toutes leurs questions, à caractère technique ou financier. Le cadre avait auparavant été tracé par la projection du nouveau film du Ministère, intitulé PORTE D'AFRIQUE, dont les participants ont commenté l'actualité et aussi l'objectivité - une nécessité absolue car, aux partenaires potentiels de la Côte d'Ivoire, il importe de faire connaître l'état réel du pays en post crise plutôt que de dresser un tableau idéalisé de la situation.

...Suite en page 3 ▶

**Désendettement de
la Côte d'Ivoire :
l'ASACESCI s'implique**

Du 17 au 21 mars 2008, s'est tenu à Abidjan, un colloque international sur le désendettement de la Côte d'Ivoire. Organisé par l'Association des Anciens Conseillers Economiques et Sociaux (ASACESCI), les travaux qui s'articulaient autour du thème "désendettement et relance du développement de la Côte d'Ivoire : contribution de la société civile", ont vu la participation des experts nationaux et étrangers.

Représentant le Ministre de l'Economie et des Finances, Président du colloque, le Directeur de Cabinet, M. Koffi Ahoutou Emmanuel a rappelé que le stock des arriérés de paiement extérieur et intérieur s'établit à près de 2 500 milliards de FCFA à fin 2007, soit environ 25% du Produit Intérieur Brut (PIB), quand le service courant de la dette représente plus de 25% des prévisions budgétaires de la Côte d'Ivoire. Fort de ce constat, il apparaît évident que le surendettement constitue un obstacle à la croissance et au développement.

Le niveau élevé des arriérés et du service courant constitue un frein au financement des investissements publics, notamment ceux destinés à favoriser l'accès des populations aux services sociaux de base tels que l'éducation, la santé, l'hydraulique humaine, etc.

Mme Alexise Gogona
Présidente de l'ASACECI

...Suite en page 2 ▶

AU SOMMAIRE

Promotion de l'économie ivoirienne à Paris	1
Désendettement et relance de la Côte d'Ivoire	1
Prix de l'excellence de la DGI	2
Hausse des prix :	
les réactions du gouvernement	3
Unicité de caisse de l'Etat	3
Chiffres clés de l'économie ivoirienne	4



7ème EDITION DU PRIX DE L'EXCELLENCE

Le jeudi 24 avril 2008, le Palais des Congrès de l'Hôtel Ivoire a servi de cadre à la célébration de la 7ème Edition du Prix de l'Excellence de la Direction Générale des Impôts (DGI), présidée par le Ministre de l'Economie et des Finances, Charles Koffi DIBY. Ce prix vise à promouvoir les qualités professionnelles des agents en se basant, sur la compétence, l'intégrité morale, l'esprit civique et le sens aigu du devoir.

Dans son intervention, le Directeur Général des Impôts, M. FEH KESSE Lambert a exhorté les agents à plus d'abnégation à la tâche. Il a expliqué que ces différentes distinctions doivent symboliser l'engagement des uns et des autres vis-à-vis des contribuables et offrir à ces derniers un service fiscal de qualité. Tout en réitérant ses félicitations à la Direction Générale des Impôts, le Ministre Charles Koffi DIBY a pour sa part relevé la qualité du jury, dont la crédibilité a rencontré l'adhésion de tous.

Pour cette 7ème édition, ce sont au total huit prix qui ont été distribués, notamment :

- ▲ Prix du Meilleur Service de la DGI, Recette du Domaine de l'Enregistrement et du Timbre de Daloa, dirigé par M. SEAOUÉ BAHOU JOACHIM.
- ▲ Prix du Meilleur Agent de la DGI, M. YOBOUE YAO, Administrateur des Services Financiers Adjoint au Chef du Service d'Assiette des Impôts de Yopougon 3 Direction Régionale d'Abidjan Nord 4.
- ▲ Prix du Meilleur Agent des Services de Recouvrement, M. SANOGO DRISSA, Contrôleur des Impôts, Agent de Recouvrement à la Recette des Impôts de Treichville 2, Direction Régionale d'Abidjan Sud 1.
- ▲ Prix du Meilleur Agent des Services Administratifs, Mme KOUABLAN N'GUESSAN Françoise épouse COULIBALY, Secrétaire de Direction, Cabinet du Directeur des Enquêtes et Vérifications Fiscales.
- ▲ Prix du Meilleur Agent des Services Techniques, M. HORO TIEKOURA, Adjoint Technique des Statistiques, Chargé d'Etudes à la Direction de la Planification des Etudes et Statistiques Fiscales.
- ▲ Prix du Meilleur Agent des Services de Contrôle, M. KANGA YAO Joël, Administrateur des Services Financiers, Vérificateur à la Sous-Direction des Vérifications, Brigade nationale N°2.
- ▲ Prix du Meilleur Agent d'Encadrement, Mme BEKANA épouse GOBOU Thérèse Nicole, Administrateur des Services Financiers, Receveur de la Recette des Impôts de Treichville 1, Direction Régionale d'Abidjan Sud 1.
- ▲ Prix d'Honneur de la DGI, pour services rendus, M. TIZON Michel, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie Française en Côte d'Ivoire.

De gauche à droite :
le Ministre DIBY, le Lauréat des lauréats et
le DG des Impôts



➤ (Désendettement de la Côte d'Ivoire, Suite de la page 1)

Pour le Directeur de Cabinet, la recherche de solutions aux problèmes de la dette doit être subordonnée au respect de trois principes fondamentaux qui sont :

- la reconnaissance en toute responsabilité des créances constatées et dues aux partenaires bilatéraux, multilatéraux, et commerciaux ;
- la prise de conscience individuelle et collective du principe qu'il ne peut avoir de désendettement sans efforts préalables et soutenus des débiteurs ;
- la nécessité d'une solution durable à travers la prise de mesures permettant de garantir la soutenabilité à long terme de la dette.



M. AHOUTOU a salué cette initiative qui intervient dans un contexte où la Côte d'Ivoire enregistre des acquis tangibles dans la pleine reprise de ses relations avec la communauté financière internationale.

En effet, un Programme d'Assistance d'Urgence Post Conflit (AUPC) a été signé en Août 2007, avec le Fonds Monétaire International (FMI). Ce programme a fait l'objet de deux évaluations satisfaisantes, une première en novembre 2007 et une seconde en février 2008.

Cela a permis de rapprocher la Côte d'Ivoire de la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance (FRPC), ainsi que l'allègement de la dette, sous l'initiative renforcée en faveur des Pays Pauvres Très Endettés (PPTE renforcée). L'accès à cette initiative devrait permettre d'atteindre la soutenabilité de la dette, en ramenant le service annuel à un niveau maximum de 15% du budget de l'Etat. A cet égard, le Gouvernement s'attèle en liaison avec la société civile, à élaborer et adopter le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP).

A l'issue des travaux en plénière, les participants ont fait diverses recommandations au Gouvernement. Ils ont proposé entre autres, la création d'un observatoire de contrôle de la politique de recours à l'emprunt extérieur.

Il a également été recommandé la création d'une commission de biens mal acquis, afin de lutter contre l'enrichissement illicite.

Les participants demandent aussi au Gouvernement de faire un audit de la dette, afin de mesurer son impact sur la croissance économique et de trouver des solutions adéquates pouvant permettre le désendettement de la Côte d'Ivoire.



Objectif AQUITAINE...

Venus découvrir ou redécouvrir la Côte d'Ivoire, les membres du Club d'entreprises Bordeaux Afrique ont très chaleureusement accueilli la délégation ivoirienne venue le 20 mars à la Chambre de Commerce de Bordeaux leur présenter les atouts de notre pays en sortie de crise.



A la tribune les mêmes intervenants ivoiriens qu'à Paris, conduits par le Ministre Charles Koffi Diby ont développé les mêmes arguments. En face les Bordelais, conduits par Alain Taris, Président du Club Afrique de la Chambre de Commerce de Bordeaux.

Parmi les témoignages et interventions les plus marquants il faut citer, outre celle du Ministre de l'Economie et des Finances, l'intervention technique du Directeur Général Adjoint du Port, M. Mambé et celle de M. Feh Kesse, sur le délicat sujet de la pression fiscale.

Au cours du déjeuner organisé sous les ors des magnifiques plafonds de la Chambre de Commerce, les échanges se sont poursuivis dans la convivialité avec les hommes d'affaires bordelais représentant des secteurs économiques particulièrement actifs en Afrique : les vins, les produits de santé publique, les emballages, l'énergie thermique, les produits frais et les transports.

Dans l'assemblée l'Ivoirien Adou Sapim (Aboussouan), grand connaisseur et importateur de vins de Bordeaux a été félicité pour son esprit de dialogue dans le sens de l'amitié entre les deux pays.

UN MONSIEUR AFRIQUE A BORDEAUX

A l'initiative du maire de Bordeaux, l'ancien Premier Ministre Alain Juppé, un Monsieur Afrique a été nommé à la mairie de Bordeaux. Il coordonnera diverses manifestations et rapports entre sa ville et le continent, avec une sympathie particulière pour la Côte d'Ivoire.

LES REACTIONS DU GOUVERNEMENT

La Côte d'Ivoire est confrontée depuis 2007, à la hausse des prix des produits de grande consommation. Ce phénomène qui touche plusieurs pays, concerne notamment le pain, le sucre, le riz, le lait, l'huile de table, la viande, le vivrier.

En septembre 2007, un Comité interministériel avait été mis en place afin de le contenir. Les discussions engagées par ce Comité avec les opérateurs économiques concernés, ont débouché sur des propositions. Celles-ci ont été transmises au Gouvernement sous forme de Communication en Conseil des Ministres, et comprenaient des mesures, dont certaines ont été immédiatement appliquées.

Il s'agit notamment de :

- la suspension des taxes à l'importation sur la farine de blé pour maintenir inchangé le prix du pain ;
- la suspension du prélèvement de la taxe de développement de la culture du riz, sur les importations de ce produit.

Ces dispositions, combinées avec un bon approvisionnement du marché au cours du troisième trimestre 2007, ont permis de maintenir certains prix, notamment ceux du pain, de la volaille, de l'huile, du sucre, jusqu'en décembre 2007.

En 2008, les discussions se sont poursuivies avec les opérateurs économiques, en raison de l'ampleur des hausses sur les marchés internationaux et leurs répercussions nationales. A cet égard, les populations ont manifesté les 31 mars et 1er avril 2008, contre la cherté de la vie.

Pour y faire face, le Gouvernement a accordé une subvention indirecte aux produits, sous forme d'allègements fiscaux (suspension de droits de douanes et réduction de la TVA) et mis en place un Comité interministériel, pour rechercher les solutions de long terme.

En application des allègements fiscaux consentis, des prix de référence ont été négociés avec les opérateurs économiques et communiqués aux populations. L'application effective de ces dispositions fait l'objet de suivi par les services compétents de l'Administration.

Le Comité interministériel a commencé ses travaux le samedi 26 avril 2008. Les actions en cours visent à réduire les coûts indirects qui grèvent les prix à la consommation et à augmenter dans le moyen terme, l'offre et l'accessibilité de certains produits, tels que le riz, le maïs, les tubercules, les légumes.

Les échanges seront élargis aux organisations professionnelles du secteur privé et aux consommateurs, afin d'arrêter des conclusions avant le 30 juin 2008.

Par ailleurs, les instances communautaires, notamment l'UEMOA et la CEDEAO se sont saisies du problème qui touche la plupart des pays de la sous région. L'UEMOA a décidé de financer des projets urgents, en mobilisant près de 340 milliards de F CFA. Des partenaires au développement ont manifesté, dans une large mesure, un intérêt au financement de ces actions liées à la relance de l'offre nationale. Il s'agit, entre autres, de la Banque Mondiale, du FIDA, de la FAC et de la BOAD.



Unicité de caisse de l'Etat

Réouverture du bureau des Douanes de Ouangolo

Dans le cadre du redéploiement de l'Administration Financière dans les zones CNO (Centre Nord Ouest), le Ministre de l'Economie et des Finances, M. Charles Koffi DIBY, a assisté à la réouverture du Bureau des Douanes de Ouangolo (frontière avec le Burkina Faso) le lundi 12 mai 2008.

Ce sont au total 26 agents, dont 13 fonctionnaires des Douanes Ivoiriennes et 13 éléments des Forces Armées des Forces Nouvelles, qui vont travailler ensemble à la normalisation progressive de cet important poste frontalier.

La sécurité est assurée par le CCI (Centre de Commandement Intégré).



Le Ministre de l'Economie et des Finances a appelé les uns et les autres, à œuvrer pour que l'unicité de caisse qui demeure un préalable à la reprise du développement, soit une réussite. Il a promis de mettre à leur disposition, le matériel nécessaire à l'accomplissement de leur tâche.

Dans son intervention, Madame Agnès M'LANHORO, Directeur Général Adjoint des Douanes, Représentant le Directeur Général, a précisé que son Administration remplira sa part de responsabilité. Même élan d'engagement exprimé au niveau des Forces Nouvelles, par M. CISSE Sindou, Directeur de Cabinet Adjoint du Secrétaire Général.

► (Mission à Paris, Suite de la page 1)

Tous les interlocuteurs ont bien compris cet état d'esprit et cette volonté de parler franc développés dans les interventions successives du Ministre Charles Koffi Diby et des ténors tels Michel Roussin, Vice Président du MEDEF International et du Groupe Bolloré et Jean Dollé, Chef de la Mission Economique française en Côte d'Ivoire. A ce dernier revenait la tâche essentielle de dévoiler l'importance de la présence économique française en Côte d'Ivoire, et d'indiquer aux participants les secteurs porteurs pour les années à venir. Autres intervenants, allant dans le même sens : Michel Tizon de la Chambre de Commerce Française en Côte d'Ivoire, Jean Kacou Diagou, Président de la CGE-CI et Angora Tano, Président de l'Union des Grandes Entreprises Industrielles. Leurs exposés ont été suivis d'un débat sur l'environnement des affaires qui a permis à des chefs d'entreprises de Côte d'Ivoire d'exposer aux professionnels français leurs résultats, leurs espoirs, leurs méthodes de travail. Ce fut le cas pour Jean Claude Palu et Jean Claude Schmidt du Groupe Castel, Bruno Koné de Côte d'Ivoire Telecom, Marc Pareja de la jeune entreprise Etipack et Jean Luc Ricci du programme HEC Exécutive Education.

Aux questions et critiques relatives à la fiscalité et au droit des affaires, des précisions ont été apportées par le Directeur Général des Impôts M. Feh Kessé, le Directeur Général de l'Economie, M. Kouassy Oussou et le Directeur Général du Budget et des Finances, M. Kouamé Kouassi.

Au-delà de cette rencontre le Ministre et ses collaborateurs ont eu un agenda chargé à Paris avec de multiples rencontres notamment au Ministère des Finances, à l'Agence Française de Développement et à la Banque Lazard.

Enfin, il faut souligner que, contrairement à 2006 et 2007,



Le Ministre C. K. DIBY

les journalistes de la presse économique française se sont intéressés de près à la mission ivoirienne, sollicitant de multiples interviews pour la presse écrite, la radio et la télévision - ce qui permet de croire à un réel retour d'intérêt et d'amitié entre Paris et Abidjan.



ECHANGES France - Côte d'Ivoire

AU NIVEAU DES FLUX COMMERCIAUX

La Côte d'Ivoire est le 4ème partenaire commercial de la France en Afrique Subsaharienne et le 1er en zone franc

Premier partenaire commercial de la Côte d'Ivoire la France y détient encore 20% des parts de marché

Les exportations françaises ont redémarré : + 17% en 2007 avec 700 millions d'Euros

Les ventes sont diversifiées et équilibrées

La France importe de Côte d'Ivoire principalement des produits agricoles et du pétrole

Un excédent de 120 millions d'Euros se dégage en faveur de la France

LA PRESENCE ECONOMIQUE

700 entreprises françaises travaillent en Côte d'Ivoire. Parmi elles 140 filiales ou sociétés à participation française employant 40 000 salariés. Et 500 PME de droit ivoirien

Ces entreprises contribuent pour 30% au PIB ivoirien et assurent environ 50% des recettes fiscales de l'Etat.

Il s'agit majoritairement d'entreprises modernisées structurantes et citoyennes.

LES SECTEURS PORTEURS

D'abord les infrastructures à reprendre ou à réhabiliter en sortie de crise : routes, rails voies urbaines, électricité, eau et assainissements, ports, transfert de la capitale.

Equipements pour l'agro industrie

Mines et équipements miniers

Santé et pharmacie

Technologies de l'information et de la communication

Hôtellerie et formation

Environnement



La vingtième session ordinaire du Conseil d'Administration de la Banque d'Investissement et Développement de la CEDEAO (BIDC), s'est tenue le jeudi 24 avril 2008 au siège de la Banque à Lomé. La réunion a été présidée par Monsieur Christian Naraisse ADOVELANDE, Président de la BIDC en présence des administrateurs et des hauts cadres de la Banque.

Les délibérations ont porté essentiellement sur l'examen du rapport d'activité 2007 de la BIDC et du rapport du commissaire aux comptes sur les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2007.

Le conseil a également procédé à l'approbation des demandes d'autorisation pour la révision des conditions de financement du projet d'électrification de la Gambie, et pour le financement partiel de trois projets en faveur de la Côte d'Ivoire, du Ghana et du Bénin. Ces projets seront financés par la BIDC à concurrence, respectivement de 1 884 492 UC, 9 676 416 UC et de 5 133 210 UC soit au total 16 694 118 UC, équivalent à 26,7 millions de dollar EU.

En ce qui concerne l'activité en 2007, des avancées significatives ont été réalisées en matière de financement de projets. Au total, vingt-six concours financiers relevant aussi bien du secteur public que du secteur privé, ont été octroyés par la BIDC aux Etats membres et aux entreprises de la CEDEAO pour un montant global de 201 963 081 UC équivalent à 323,2 millions de dollars EU. Ce niveau d'engagement représente une progression de 86,36% par rapport aux chiffres de l'année 2006. La situation financière de la Banque s'est également améliorée.

Cette tendance, aussi bien de l'activité que de la situation financière, devrait se poursuivre en 2008, compte tenu des perspectives financières de la BIDC, qui au demeurant sont favorables et de l'ampleur des besoins de financement des projets publics et privés à caractère intégrateur au sein de l'espace CEDEAO.

Le conseil a noté que la nouvelle dynamique dans laquelle s'inscrit la BIDC marque un tournant dans la vie de l'institution au sortir des réformes institutionnelles et stratégiques entreprises depuis 2003 qui ont pour objectif, le renforcement de ses interventions en faveur des populations de la région ouest africaine et de son assise au sein de la communauté financière régionale et internationale.



Le siège de la BIDC à Lomé (Togo)



NEPAD business group : L'intégration régionale prônée

La première Conférence Internationale d'Affaires (CINTA) organisée par le NEPAD Business Group Côte d'Ivoire s'est tenue à Abidjan du 3 au 4 mars 2008.

Avec pour thème principal "Créer un environnement propice pour le développement du commerce et des investissements entre les pays francophones et anglophones de l'Afrique de l'Ouest", la CINTA a permis aux responsables du secteur privé des pays concernés de réitérer leur volonté de voir une plus grande intégration économique de la région.

L'accélération de la croissance économique dans toute la région offre de bonnes perspectives sur les marchés intérieurs et extérieurs. Les secteurs bénéficiant de cette dynamique régionale sont, entre autres : les télécommunications, les infrastructures, les technologies de pointe, les secteurs bancaires et financiers. Cette situation s'explique par la réalisation de grands projets soutenus par les bailleurs de fonds, une modernisation rapide et l'harmonisation du climat d'affaires.

Représentant le Ministre de l'Economie et des Finances, le Directeur de Cabinet, M. KOFFI Ahoutou Emmanuel a noté que les conditions politiques, réglementaires et institutionnelles sont réunies pour une intégration africaine réussie. Cela est possible ajoutera-t-il, à travers la mise en place du tarif extérieur commun et de cadres de convergences des politiques macroéconomiques et sectorielles.

Au terme des travaux, les résolutions ci-dessous ont été arrêtées :

- Créer un pont entre les économies francophones et anglophones de la région, en vue de l'abaissement des barrières aux échanges tangibles, comme invisibles (langue, culture des affaires).
- Renforcer le rôle du secteur privé dans la formulation des politiques économiques et commerciales.
- Renforcer le processus d'intégration au moyen de filières sectorielles à l'échelle de la région.
- Améliorer l'environnement des affaires pour augmenter la compétitivité.
- Mettre en œuvre et pérenniser les acquis.



M. Guy M'Bengue, DG APEX-CI

CHIFFRES CLES DE L'ECONOMIE IVOIRIENNE en 2008



Produit Intérieur Brut et croissance

PIB	10.144,60 milliards FCFA
Taux de croissance réel	2,9 %
● Secteur Primaire	3,0 %
● Secteur Secondaire	3,3 %
● Secteur Tertiaire	2,3 %

Production	Février 2008	Variations / 2007
Cacao (en tonnes)	242.776,0	- 7,8 %
Café (t.)	42.054,0	- 49,8 %
Banane (t.)	47.758,2	+ 8,8 %
Ananas (t.)	19.006,8	- 0,1 %
Caoutchouc (t.)	40.534,5	+ 7,5 %
Sucre (t.)	67.718,5	+ 3,1 %
Coton graine (t.)	16.554,1	- 55,5 %
Anacarde (t.)	4.878,5	+ 173,0 %
Pétrole (milliers de barils)	2.924,4	+ 8,4 %
Gaz (millions de m3)	248,4	- 0,1 %
Electricité (GWH)	977,0	+ 14,7 %

- Taux d'inflation à fin février 2008
Variation en moyenne annuelle (IHPC) : 3,6 %

COMMERCE EXTERIEUR 2008 *	Variations / 2007
● EXPORTATIONS	279.715 - 32,3 %
Produits primaires	138.457 - 8,1 %
dont café-cacao	123.094 + 12,9 %
Pétrole brut	0 - 100 %
● IMPORTATIONS	206.710 - 38,1 %
● SOLDE COMMERCIAL	73.005 - 7,5 %

* En millions de F CFA

STATISTIQUES MONETAIRES (en milliards de FCFA)

	Réalizations		Variations
	Février 2007	Février 2008	
● Crédits à l'économie	1.151,30	1.493,10	+ 29,7 %
● Masse monétaire	2.309,30	2.769,0	+ 19,9 %

FINANCES PUBLIQUES (en milliards de FCFA)

	REALISATIONS à fin mars 2008	OBJECTIFS FMI
● Recettes et dons	431,0	444,1
Recettes	430,8	411,7
Dons	0,2	32,4
● Dépenses Totales	467,7	439,3
Dépenses primaires	418,7	397,4
dont dépenses liées à la crise	17,3	43,6
Intérêts sur la dette publique	45,9	36,9
● Solde Budgétaire	- 36,7	4,8

ECO Actualités

Publication mensuelle du Ministère de l'Economie et des Finances.

Directeur de Publication : Charles Koffi Diby

Rédacteur en Chef : Koffi Ahoutou Emmanuel

Siège de la Rédaction : Immeuble SCIAM

17 BPV 670 Abidjan, CÔTE D'IVOIRE